Appel à Candidature : Astronome Résident(e) Français(e) au TCFH

Un poste d'astronome résident(e) français(e) est ouvert au Télescope Canada France-Hawai'i (TCFH) et est à pourvoir dès que possible.

Le poste est ouvert à candidature pour une durée initiale de trois ans.

TCFH

Le TCFH est un observatoire situé sur la grande île d'Hawai'i (Etats-Unis), basé à Waimea et opérant un télescope de 3.6 m de diamètre situé au sommet du Maunakea. Le TCFH est une unité d'appui et de recherche du CNRS (UAR2208).

Maunakea est une montagne d'une grande importance culturelle et spirituelle pour les natifs Hawaiiens. Le TCFH reconnaît le privilège qu'il a de mener des observations scientifiques depuis cette montagne emblématique, et s'engage à développer une culture de compréhension et de réconciliation avec la communauté hawaiienne et à promouvoir un modèle d'astronomie communautaire.

Le TCFH exploite un total de 5 instruments. Toutes les observations sont obtenues en modeservice (https://www.cfht.hawaii.edu/en/science/qso.php). MegaCam est un imageur optique à grand champ (1 degré carré), et WIRCam est une caméra grand champ (20 x 20 arcmin²) dans le proche infrarouge. SITELLE est un spectromètre à transformée de Fourier à grand champ (11 x 11 arcmin²) qui fonctionne dans le domaine optique à des résolutions spectrales pouvant varier de ~3000 à 9500. ESPaDOnS et SPIRou sont deux spectropolarimètres à haute résolution spectrale (R~70000), le premier pour le domaine optique (350-1050 nm) et le second pour le proche infrarouge (950-2350 nm). SPIRou est optimisé pour les mesures de vitesse radiale de haute précision avec une précision de ~ 1.5 m s⁻¹. Un module, appelé Wenaokeao, permettant les observations jointes avec ESPaDOnS et SPIRou est en cours de développement.

Les priorités du CFHT pour les années à venir sont de travailler avec les communautés locales au renouvellement du bail expirant fin 2033 et de préparer, avec la communauté des utilisateurs, des grands relevés observationnels en imagerie et spectroscopie à mener à partir de mi-2027 ou 2028.

Description du poste

Les obligations de service portent sur les opérations scientifiques du TCFH. Les tâches de service seront définies en fonction du profil de la personne retenue et comprendront tout ou partie des activités suivantes : coordination des observations en mode service, soutien aux observations, réduction des données, soutien aux utilisateurs, développement d'outils d'aide à la décision et/ou de réduction des données.

Par ailleurs, la personne retenue devra également mener des activités de sensibilisation du public à l'astronomie et d'engagement avec la communauté locale.

Candidatures

Les personnes souhaitant candidater doivent être titulaires d'un poste de la fonction publique. Le niveau de qualification requis est celui d'une thèse de doctorat. Pour les employés du CNRS, la mise à disposition du TCFH donne droit à des indemnités liées à l'expatriation. Les personnels non CNRS devront examiner avec leur employeur et avec le CNRS dans quelles conditions ils pourraient être mis à disposition ou affectés au TCFH via le CNRS avant de faire acte de candidature. L'activité des astronomes résidents fait l'objet d'une évaluation interne au TCFH qui est communiquée pour information aux employeurs ayant accordé la mise à disposition.

Les personnels chercheurs recrutés disposent d'un budget de recherche et peuvent utiliser jusqu'à 30% de leur temps pour leur recherche personnelle. Les astronomes résidents ont également accès de manière compétitive jusqu'à 10 nuits de temps discrétionnaire par semestre.

Les dossiers de candidature sont à rédiger en anglais, et doivent comprendre un curriculum vitae détaillé, une liste de publications et/ou de travaux, la description d'un programme de travail et/ou de recherche approprié aux conditions de travail existant au TCFH, et trois références professionnelles. Les candidatures seront examinées dès leur réception et le poste sera pourvu dès qu'une candidature appropriée aura été sélectionnée. La date souhaitée de prise de fonction est le 1er août 2025. Les personnes retenues devront subir un examen médical attestant de leur capacité à travailler à 4200 m d'altitude.

Les personnes intéressées à candidater ou souhaitant des renseignements complémentaires sont invitées à prendre contact le plus rapidement possible avec:

Jean-Gabriel Cuby, Directeur Exécutif Canada-France-Hawai'i Telescope Corporation, CFHT <u>Jean-Gabriel</u> Cuby < cuby@cfht.hawaii.edu>

et

Martin Giard
Directeur adjoint scientifique
Institut National des Sciences de l'Univers, INSU, CNRS
INSU DAS AA <insu.dasaa@cnrs.fr>